

2 LE MILLION

SECTEUR SUD



<p>ADRESSE 1-4, rue François Rabelais 3, rue de la Grenade Entrouverte 7-9, rue Maurice Barrès</p>	<p>COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES 43°55'41.8N 4°48'38.7E RÉFÉRENCES CADASTRALES HN 314 HN 316</p>	<p>SURFACE DU TERRAIN D'ASSIETTE 4411 m² TYPE D'ÉDIFICE Architecture domestique / Immeuble</p>
---	--	--

<p>PROJET 1954-1955</p>
<p>RÉALISATION 1955-1957</p>

<p>CONCEPTEUR / MAÎTRE D'OEUVRE Georges AMOYEL ; Jean MIROT (architectes)</p>
<p>MAÎTRE D'OUVRAGE D'ORIGINE Office Municipal d'HLM de la Ville d'Avignon, Société Coopérative d'HLM de Vaucluse</p>
<p>MONTAGE JURIDIQUE Lotissement St Ruf Sud - Opération Million</p>
<p>ENTREPRISES Non trouvé</p>
<p>PROPRIÉTAIRE - GESTIONNAIRE ACTUEL Grand Delta Habitat</p>

<p>PROGRAMME 130 logements (T3/T4) répartis sur 3 bâtiments distribués par 1 à 3 cages d'escaliers selon les bâtiments. Aire de stationnement plantés et jardins. Cheminements piétons.</p>
--



CONTEXTE HISTORIQUE
Dans un contexte de massification de la production de logements, d'expansion démographique et de reconstruction après les bombardements de la deuxième guerre mondiale, le projet de groupes de « logements économiques normalisés » est mis en place au niveau national (circulaire 1954). Il démarre à Avignon avec le projet « Million » (un logement pour un million de francs).
L'opération porte ici sur un ensemble de logements collectifs (La montagnette nord et sud) et de maisons individuelles (lotissement Stendhal-Mallarmé-Froissart) en accession sociale à la propriété, de part et d'autre de la future Rode. Fernand Pouillon est à cette époque architecte conseiller technique du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) ce qui peut expliquer l'influence qu'on lui attribue sur ce projet.

RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT URBAIN
«Porte» de la rocade le projet est conçu de part et d'autre de la rocade dans une relation de quasi symétrie autour de cet axe structurant pour le développement sud de la ville.
Les façades nord du *Million (Montagnette Sud)* sont alignées sur la rocade Charles de Gaulle, ne présentent pas d'entrée d'immeuble de ce côté.
Les accès se font uniquement au sud sur des traverses sur la rue S. Mallarmé, ainsi qu'en coeur d'îlot.
L'ensemble est de taille modeste par rapport aux réalisations environnantes et plus tardives.
Il présente la particularité d'éviter les vis-à-vis, d'être perméable aux regards, dans toutes les directions. La circulation des véhicules en revanche n'est possible que dans des culs-de-sac (rue Barrès, Rabelais).



ESPACES EXTÉRIEURS

Les espaces extérieurs sont vastes. Deux platanes très anciens sont conservés en bordure de La Rocade, quelques arbres de port moyen forment un alignement sur rue de la Grenade Entrouverte. Présence d'arbres de hautes tiges et de plantations arbustives en pied de façade. Un tracé de jardinières est organisé dans la partie ouest en coeur d'îlots. Des traces d'un motif de galets pris dans du béton en sol.

DESCRIPTION ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE

L'opération présente une bonne compacité et orientation du plan masse, qui protège du vent les espaces extérieurs situés au sud et des nuisances de la circulation. L'espace libre entre bâtiments évite les ombres portées. Les logements sont en pluri-orientation et présentent partout des fenêtres hauteur d'étage.

L'ordonnancement s'appuie sur la rigueur de la mise en oeuvre de la pierre de taille apparente : alignement des percements, répartition des formats de percements, alignement des lits de pierres. L'architecture n'est cependant jamais monotone, des « événements » se dévoilent pour les regards attentifs : balcon au R+5, céramiques en façade sur les entrées, loggias en coeur d'îlot...

Éléments techniques :

- Soubassement en béton de gravillons lavés.
- Murs de façades en maçonnerie de pierres de taille apparentes de 26 cm (pierre locales) doublés par contre-cloison intérieure en brique avec lame d'air de 3 cm.
- Planchers béton, Toitures terrasses.
- Menuiseries bois, garde-corps barreaudage métallique.
- Chauffage et eau chaude sanitaire : chaudière individuelle gaz.



Echappée du regard vers «La montagnette» au nord de La Rocade



Détail balcon étage 5



Détail de mise en oeuvre de la pierre en façade - jours de ventilation

ÉVOLUTIONS ET ÉTAT DE LA RÉALISATION

L'ensemble est dans un bon état général : La pierre en façade est salie, en particulier du côté Rocade. Quelques nids de pigeons provoquent des salissures. Les espaces extérieurs sont traités en stationnement pour les habitants (centre et partie est) et en espace « vert » (partie ouest). Un alignement a été planté rue M. Barrès. Une clôture grillagée récente a été mise en oeuvre sur le pourtour de la propriété.

Travaux :

- Remplacement des menuiseries initialement en bois (date et description technique non trouvée) par des menuiseries en PVC double vitrage pour les portes fenêtres et par menuiserie métal pour les portes d'entrée d'immeuble.
- Mise en oeuvre de volets roulants sur le nu intérieur des murs avec coffre (visible ou non selon les cas pris) dans épaisseur du tableau extérieur.
- Chauffage gaz individuel : présence de ventouses et grilles en façade.
- Clôtures le long voies publiques (muret bahut+grille).
- Nous observons quelques interventions spontanées des habitants : occultation des gardes-corps par des matériaux divers.
- Installation de paraboles accrochées aux balcons.



VALEUR PATRIMONIALE

- La **composition et l'orientation du plan masse**, dans une relation de symétrie qui a perdu sa lisibilité entre nord et sud du fait de la transformation radicale des façades de « la Montagnette nord » (mise en place de toitures en tuiles à deux pans, isolation par l'extérieur).
- La **perméabilité visuelle** entre Rocade et lotissement de maisons individuelles au sud.
- L'usage et la qualité de la **Pierre massive** appareillée à la fois structure et parement fini.
- Le dépouillement et la maîtrise de la modénature et des percements (bandeaux en creux, meurtrières, fenestrons carrés) associés à des événements architecturaux (balcons, céramiques, loggias...).
- L'influence possible de Fernand Pouillon sur cette réalisation en tant qu'architecte conseil. Il construit, à la même époque les « 200 logements » à Aix-en-Provence et les cités Diar es-Saâda Diar et El Mahçoul à Alger.

POINTS DE VIGILANCE

- Qualité des matériaux mis en oeuvre en façade (pierre, décors, ordonnancement).
- Principes de l'architecture d'origine (matériaux « premiers », simplicité du dessin des éléments rapportés).
- Qualité des équipements des ouvertures : menuiseries, volets, garde-corps.
- La cohérence architecturale marquée par les toitures terrasses et les façades.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DU BÂTI ET DES ESPACES ENVIRONNANTS

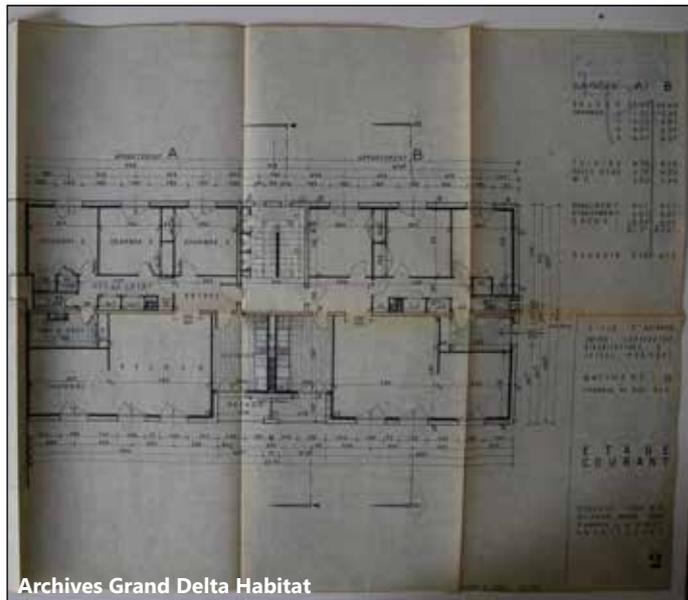
- Mettre en oeuvre un nettoyage non abrasif des façades, et un dispositif anti-volatiles pour révéler la qualité des matériaux.
- Travailler sur la rénovation thermique des logements : préserver les façades en pierre de toute isolation par l'extérieur en mettant l'accent sur l'isolation du plancher bas, des toitures, des menuiseries, explorer le possible remplissage du vide d'air en contre-cloison
- Organiser les interventions spontanées sur les garde-corps (matériaux et dessin unique sur l'ensemble à l'occasion d'un projet d'ensemble), sur les dispositifs mis en place en balcon (pare-vue pour assurer une certaine intimité aux logements) et sur les paraboles (installation collective peut être mise en oeuvre pour éviter l'effet de mitage sur les façades, réseau fibre...).
- Entretenir et maintenir impérativement des arbres de haute tige et de port moyen qui apportent intimité et confort d'été dans les logements, en particulier en façade sud.
- Conserver les décors de sol en galets et maintenir des sols perméables sur la parcelle.



Détail façade



Détail façade



Archives Grand Delta Habitat

BIBLIOGRAPHIE : FLAURAUD, V. *Avignon vingtième siècle*. Éditions Bénézet 2009. GUERIN, R. *Avignon X 2^e*. Article non publié 2017. - CROIZÉ, JC. *Politique et configuration du logement en France, 1900-1980*. Sciences de l'homme et Société universitaire de Nanterre. Paris X 2009.

ARCHIVES : AM_94W66 (plan masse) ; AM_PC 84007 55 B0190 ; AM_ 94W38 ; AM_ PC 84 007 55 B0190 ; Archives Grand Delta Habitat.

ICONOGRAPHIE : cadastre - Atelier SKALA - CAUE 84

POUR ALLER PLUS LOIN : Plus d'informations dans la base de données de l'étude.

